

Le 31 juillet 2020

Chers résidents, Chères familles,

À la suite des décisions du Conseil national de sécurité du 27 juillet 2020, nous voici avec de nouvelles directives pour les visites des familles, liées au retour de la « Bulle rétrécie à 5 personnes » mais aussi pour les sorties à l'extérieur de la résidence. Effectivement, vous n'êtes pas sans savoir que le COVID est à nos portes et reste un véritable danger.

Avant de continuer, il nous semble important de vous rappeler que ces mesures sont avant tout à visées préventives et protectrices.

N'oubliez pas :

- ***Il est important de rester partenaires pour protéger vos proches!***
- ***En cas de non-respect des mesures préventives, le risque de contagion ne s'arrête pas à votre parent ! Votre parent devient vecteur du virus envers les équipiers qui s'en occupent, qui deviennent à leur tour vecteur pour l'ensemble des résidents et des collaborateurs de la résidence.***

1. Nouvelles mesures concernant les visites :

- Les personnes autorisées à venir voir le résident sont à nouveau au nombre de deux.
- Toujours les mêmes jusqu'au 31/08/2020.
- Les visites seront prioritairement organisées à l'extérieur
- Que ce soit en chambre (pour les résidents alités, en fin de vie ou syndrome de glissement), dans un local intérieur ou dans le jardin.
- Attention, la direction se réserve le droit de limiter ou d'arrêter temporairement les visites, si elle estime que les conditions ne sont pas ou plus optimales pour garantir la sécurité des résidents et de la résidence. Vous en serez alors informés 24h à l'avance.

Mesures préventives à respecter lors des visites

- Visite exclusivement sur RDV suivant les jours et les heures communiqués par la résidence.
- Registre d'entrée et de sortie (identité, nom du résident visité, numéro de téléphone, adresse du domicile) complété.
- Attestation sur l'honneur signée.
- Port du masque chirurgical obligatoire.
- Respect de la distance de 1.5 m entre vous et votre proche.
- Contacts physiques interdits.
- Désinfection des mains au début et à la fin de la visite.
- Port de bijoux interdits (montre, bracelets, bagues).
Ceci afin d'assurer une désinfection optimale des mains.
- Effets personnels laissés dans la voiture ou dans un local prévu à cet effet.
- Echanges divers interdits (linge, cadeau, aliments, courrier...)
Les dépôts se feront à l'entrée, à un collaborateur désigné.
- La famille ou le résident devra s'engager à répondre, en cas de symptôme, à différentes questions liées au tracing.

Rappel : en cas de non-respect des mesures préventives, la visite sera annulée ou écourtée, si en cours de visite. Pour les visites à venir, un autre membre de la famille, respectueux des mesures, sera alors envisagé. (Circulaires AViQ).

2. Nouvelles mesures concernant les sorties extérieures :

- Maximum une fois par semaine.
- Pour aller en famille quelques heures **OU** réaliser des courses **OU** aller se promener **OU** aller au restaurant...
- Toute sortie de plus 24h (hospitalisation ou autre) entrainera :
 - Un isolement de **14 jours**.

Conseils pour les sorties extérieures :

- Sont autorisées 1 fois/semaine maximum
- Mais fortement déconseillées suite :
 - Aux difficultés observées pour respecter les consignes.
 - A la progression des cas COVID positifs détectés quotidiennement.
- Eviter au maximum les lieux de grande affluence (magasin...).

Mesures préventives à respecter lors des sorties extérieures :

- Attestation sur l'honneur signée.
- Port du masque chirurgical obligatoire.
- Respect de la distance de 1.5 m entre votre proche et les personnes « étrangères ».
- Limiter les contacts physiques.
- Désinfection des mains au début et à la fin de la visite.
- Echanges divers interdits (linge, cadeau, aliments, courrier...)
Les dépôts se feront à l'entrée, à un collaborateur désigné.
- La famille ou le résident devra s'engager à répondre, en cas de symptôme, à différentes questions liées au tracing.

Les nouvelles règles liées au CNS et de l'AViQ seront d'application à partir de ce **vendredi 31 juillet**.

Nous restons naturellement à votre disposition pour toutes questions éventuelles.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre soutien.

Les directions des résidences du Groupe santé CHC

Stéphanie Kauffman et Carine Henrotin
Coordinatrices des soins infirmiers
Groupe santé CHC
Secteur de la personne âgée